

Devenir membre de l'association France-IX

L'adhésion à l'association France-IX est indépendante du fait d'être client ou non de France IX Services (filiale de l'association).

La cotisation annuelle (janvier à décembre de l'année concernée) s'établit en fonction du chiffre d'affaires (budget annuel pour les entités publiques) avec 3 paliers :

CA ≤ 1M€	300 € HT / an
1M€ < CA ≤ 10M€	600 € HT / an
CA > 10 M€	900 € HT / an

Pour devenir membre, remplissez et renvoyez-nous le formulaire ci-dessous par mail à admin@asso.franceix.net :

Informations	Votre réponse
Adresse (Rue, CP, Ville, Pays)	
Contact décisionnaire (Nom et email)	
Contact administratif (Nom et email)	
Montant cotisation	
Validation (Date, nom valideur)	

Nous traiterons votre demande d'adhésion au plus vite et une facture sera transmise au contact administratif avec en copie le contact décisionnaire.

A réception de votre règlement, vous serez officiellement membre !

En adhérant, vous autorisez l'association à communiquer vers ses différents publics que votre entité est membre.

France IX (Association), 18 rue de la Boétie, 75008 Paris, France

SIREN 923 119 523, APE 6312Z, RNA W751205285

Banque : QONTO

IBAN : FR76 1695 8000 0182 8994 0746 936

BIC : QNTOFRP1XXX

SWIFT if needed : TRWIBEB3XXX